

Extrait de décisions du Bureau Exécutif FFVoile

(Les décisions relatives au Conseil d'Administration sont soit publiés directement en publications électroniques soit dans le relevé de décisions du Conseil d'Administration)

13 Juin 2013

Présents : JP CHAMPION – JC MERIC – D TINCELIN – H BACCHINI – JP CHURET – J KERHOAS- C FOURICHON – C FOUNTAINE- JM SOYEZ- E MARLIOT- JL DENECHAU – MT LANNUZEL JOURDAS- J CATHELINÉAU- B DAVID- M BOUVET- H GIRAUD

Excusés : JC COUR-JP LOSTIS- B BONNEAU- S LASSEAUX

Décisions	Commentaires
1	VIE FEDERALE
1.1	<u>Approbation du relevé de décision du bureau exécutif du 29 mai 2013</u>
Décision 1	Révision de la Décision 2 : (...) Il décide que ce point fera l'objet d'un vote au prochain CA du 14 juin 2013 afin que ce dernier soutienne et approuve la décision du Président. Le BE adopte à l'unanimité le relevé de décision ainsi modifié
1.2	<u>Prix des licences 2014</u>
Info	Pour rappel : Club Adulte : 51 € Club Jeune : 25,50 € Temporaire 1 jour : 10,60 € Temporaire 4 jours : 25,50 € Passeport voile : 10,40 €
1.4	<u>Référencement de plusieurs bases nautiques à partir d'une seule structure affiliée</u>
Décision 3	Le BE a pris connaissance du plan d'action organisé en deux phases et en valide le principe. Ainsi la 1ère phase permettra avant la fin juin, au côté de la base principale (club affilié) d'enregistrer des bases secondaires (y compris les offres de stages proposées au niveau de la base principale) sur le site Faire de la voile dans le cadre d'une expérimentation opérée auprès de quelques clubs (dont le pôle Nautique Sud Goëlo Bretagne) Cette solution ne permettra pas d'ouvrir sur les bases secondaires, d'autres services du type délivrance de licences, inscription des épreuves au calendrier, mise en place de label, etc... La 2 ^{ème} phase permettra dans un second temps (plusieurs mois et au mieux en 2014) d'étudier les besoins/services à mettre en place pour ces bases secondaires et d'éventuellement décider de les mettre en place dans le cadre des développements informatiques et modifications politiques/ statutaires/réglementaires Le BE souhaite faire une priorité des évolutions à mettre en place dans le cadre de la phase 2 et demande à ce que les terminologies de base principale et bases secondaires ne soient qu'à usage strictement interne.

2	VOILE LEGERE / HABITABLE
2.1.2	<u>Proposition de réorganisation de la présentation des tarifs d'inscription</u>
Décision 6	Cette proposition est repoussée
4	HABITABLE
4.1	<u>Candidature IFMR 2013 – 2016</u>
Décision 8	Le Bureau Exécutif de la FFVoile approuve la candidature de l'APCC Voile Sportive pour l'organisation des Internationaux de France de Match Racing, éditions 2014 – 2016 inclus. Le Bureau Exécutif de la FFVoile approuve que l'attribution du titre de « Champion de France Elite de Match Racing Open » soit faite sur cette compétition pour les années 2014 – 2016 inclus.
4.2	<u>Championnat de France Promotion Monotype (automne 2014)</u>
Décision 9	Le BE décide l'ouverture du Championnat de France promotion Monotype à plus de classes et sur d'autres lieux.
Décision 10	Le BE décide de repousser le choix du lieu au BE du 2 Juillet 2013 étant entendu qu'une épreuve doit avoir lieu en Atlantique et une autre en Méditerranée
5	HAUT NIVEAU
5.2 Info	<u>Point pour information : sélection pour les championnats France Elite</u> Ce point a été supprimé (sans objet) compte tenu de la décision de rejet de l'article 2 au 5.1 des présentes
5.3 Info	<u>Information sur la sous-commission Haut Niveau Habitable et Règlement</u>
5.4 Info	<u>Information sur la Sous-commission Haut Niveau Funboard et Règlement</u>
5.5 Info	<u>Point pour information : Délégations Haut Niveau Inshore</u>
7	COMMISSION HANDIVOILE
7.1 Info	<u>Présentation du document de travail de la commission mixte Handivoile</u>
8	DIVERS
8.1 Info	<u>Sentez-vous Sport</u> Information
8.2 Info	<u>Cellule d'Aide Psychologique en cas d'accident mortel</u> Information

8.3 Info	<u>Résultat sur l'Enquête auprès des coureurs sur la WC Hyères</u> Information
-------------	---